

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville de La Louvière rouvrira ses [3 parcs à conteneurs](#) à partir de ce lundi 27 avril à 10h et ce, uniquement pour **les déchets verts et papiers-cartons**.

Horaires d'ouverture :

Uniquement du lundi au vendredi (à partir du 27 avril) de 10h à 18h00. Fermés le week-end.

Déchets autorisés :

Dans un premier temps, seuls les déchets verts (tontes de pelouse, branchages, tailles de haies...) et les papiers-cartons sont acceptés. Aucun autre déchet n'est autorisé en dehors de ces déchets.

En fonction du respect des mesures par les citoyens, de la disponibilité des effectifs et des centres de traitement des déchets, d'autres types de déchets pourront par la suite être progressivement autorisés. Les citoyens seront progressivement informés des nouvelles dispositions prises.

Conditions d'accès :

- Seuls les citoyens possédant une carte d'accès aux parcs à conteneurs de La Louvière peuvent se rendre au sein des parcs.

Si vous n'avez pas (ou plus) votre carte d'accès, contactez le Service Environnement au 064 27 3998 afin de prendre un rendez-vous à partir du lundi 27 avril pour la délivrance de votre carte.

- Il ne faut pas prendre rendez-vous afin d'accéder aux parcs à conteneurs.
- Les visites sont limitées à un seul passage par semaine et par ménage avec un maximum d'1m cube par type de déchets acceptés.
- **La réouverture partielle n'équivaut en aucun cas à une sortie du confinement, indispensable pour enrayer la pandémie de coronavirus qui sévit actuellement. Les citoyens sont dès lors invités à se rendre au parcs à conteneurs uniquement en cas d'absolue nécessité.**

Mesures de sécurité :

La Ville de La Louvière tient à ne pas mettre en péril la santé de ses collaborateurs et des citoyens qui se rendront dans les parcs à conteneurs. Les mesures de sécurité décrites ci-dessous devront dès lors être appliquées de manière stricte.

- Les citoyens qui se rendent au parc à conteneurs doivent impérativement porter un masque au minimum de confort, sans quoi, ils se verront refuser l'accès.
- Il est demandé de ne pas s'attarder sur les sites et de respecter en tout temps, la distanciation sociale de 1,50 m.

- Les mineurs âgés de moins de 16 ans ne sont pas autorisés à circuler au sein du parc à conteneurs.
- L'accès au local des préposés est strictement interdit.

L'accueil au sein des parcs à conteneurs s'organisera comme suit :

- Le respect des différentes règles et mesures de sécurité sera déjà contrôlé dans la file d'attente. Les citoyens qui ne les respectent pas ne pourront pas accéder au parc à conteneurs et seront invités à faire demi-tour.
- Les citoyens doivent impérativement rester dans leur véhicule que ce soit dans la file d'attente ou à l'accueil, vitres fermées. Le nombre de personnes par véhicule est limité à deux maximum.
- La carte d'accès doit être présentée de l'intérieur du véhicule avec les vitres fermées.
- Le nombre de voitures présentes à l'intérieur du parc à conteneurs sera limité à un véhicule à la fois par conteneur accessible au déchargement avec présence de deux personnes maximum par véhicules.
- Aucun matériel de type pelle, brosse, etc. ne sera mis à disposition des citoyens par la Ville. Les citoyens doivent dès lors se munir de leurs propres outils et en aucun cas, ceux-ci ne peuvent être prêtés à d'autres usagers présents dans le parc à conteneurs.
- Les collaborateurs des parcs à conteneurs ne sont pas autorisés à manipuler les déchets déposés et ne pourront fournir aucune aide lors du dépôt de ces derniers dans les conteneurs.

L'ensemble de ces consignes devra impérativement être respecté par chaque visiteur, sous peine d'exclusion immédiate du site. Afin d'assurer le respect de ces mesures de sécurité, la Ville de La Louvière a demandé et obtenu le soutien de la Police et met à disposition des gardiens de la paix à l'entrée des [3 parcs à conteneurs](#) de l'entité.

Courtoisie de rigueur

La Ville de La Louvière souhaite insister auprès des citoyens sur l'importance de se rendre dans les parcs à conteneurs uniquement en cas d'absolue nécessité. Par ailleurs, les mesures de sécurité spécifiques mises en place généreront un temps d'attente plus important à l'entrée des parcs à conteneurs mais elles sont nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Il est donc demandé à tous de faire preuve de patience et de courtoisie en cette période particulière.

Le service communication